

# Accueil de loisirs intercommunal

OCTOBRE 2019  
Du lundi 21 au  
Jeudi 31 octobre

Sites de Belmont  
et La Gresle

Service Enfance  
Jeunesse :  
04 77 63 76 10  
Salle de La Gresle :  
06 43 34 25 70

Enfants de  
7 à 11 ans  
(CE1-CM2)



## Horaires d'accueil :

Entre 7h30 et 9h00, 11h30 et 12h30, 13h00 et 14h00 et 16h30 et 18h30.

## Sites d'accueil et de ramassage (matin et soir) :

Ecoche, salle au-dessus de la mairie, de 7h30 à 8h30 et de 17h45 à 18h30,  
Cuinzier, salle de la cantine de 7h30 à 8h20 et de 17h45 à 18h30,  
Le Cergne, salle au-dessus de la salle des fêtes, de 7h30 à 8h30 et de 17h35 à 18h30.  
Sevelinges, salle de la cantine, de 7h30 à 8h40 et de 17h25 à 18h30



Charlieu-Belmont  
COMMUNAUTÉ

Salut,  
Je m'appelle Cristina et voici mon petit frère Thiago. Nous sommes brésiliens et venus ici pour découvrir et visiter les châteaux de la Loire en vélo.  
De Chambord à Nantes, en passant par Tour, viens suivre notre parcours et découvrir l'histoire des châteaux et leurs originalités, leurs personnages... On prendra également le temps de nous arrêter pour explorer quelques curiosités et savourer des spécialités. En route !



## SEMAINE 1

	Lundi 21 octobre CHAMBORD	Mardi 22 octobre LE CLOS LUCE	Mercredi 23 octobre VALENCAY	Jeudi 24 octobre CHENONCEAU	Vendredi 25 octobre VILLANDRY
Matin	<b>Qu'est-ce qu'un château fort ?</b> Décore l'accueil de loisirs comme au moyen âge. 	<b>Imagine ta machine comme Léonard de Vinci</b>  (Activité manuelle)	<b>SORTIE</b> <b>CHÂTEAU DE BOUTHÉON</b> <b>6-8 ans :</b> Découverte du château au cours d'une visite alliant contes et anecdotes historiques puis chasse aux trésors.	<b>Préparons notre décoration de table</b>  (Activité manuelle)	<b>Peins avec ton potager !</b>  (Activité manuelle)
Après-midi	<b>Les cartes à gogo</b>  (Jeux de société)	<b>9-11 ans :</b> Visite commentée sur l'histoire et l'architecture du château suivi d'une chasse aux énigmes ! 	<b>REPAS A THEME</b>  (Activité coopérative)	<b>La balle au roi</b>  (Activité sportive)	

### ACTIVITE PASSERELLE POUR LES CM1-CM2



## Escape Game Le jeudi 24 octobre

Belmont : Départ à 12h45 et retour à 18h30  
La Gresle : Départ à 13h05 et retour à 18h10  
Au château de la Roche à Saint Priest La Roche

Vous aurez 60 minutes pour sortir de la pièce dans laquelle vous êtes enfermés ! Pour cela vous devrez utiliser les capacités de recherche, de réflexion et de logique de chacun des membres de votre équipe. Une visite théâtralisée d'une heure du château est également prévue.



10 places disponibles  
Activité de 6h00 de 1,84€ à 10,55€  
Pré-inscription par téléphone

**HORAIRES** : Belmont : 8h45 - 17h30  
La Gresle : 9h00 - 17h10

### ACTIVITE SPECIFIQUE



## Calligraphie

### Le vendredi 25 octobre

Belmont : De 9h30 à 11h00  
La Gresle : De 14h00 à 15h30

Intervention sur site par l'association Graphorium en Beaujolais

Atelier de découverte, d'étude et de pratique de la calligraphie latine et de l'enluminure médiévale. Connaissance de l'histoire de l'écriture et de l'enluminure depuis la fin de l'Empire Romain jusqu'à l'invention de l'imprimerie.

10 places disponibles par site  
Activité de 2h30 de 0,93€ à 5,45€  
Pré-inscription par téléphone



### PROGRAMME ADOS

La possibilité est laissée aux jeunes de CM2 de choisir entre les activités des 7-11 ans et les activités passerelles du programme ados ou de panacher les deux. (Attention certaines sont réservées aux ados). <http://www.charlieubelmont.com/services-a-la-population/enfance-jeunesse/accueils-de-loisirs/>

## L'équipe d'animation :

### Château de La Gresle



Château de Belmont



Les mercredis  
L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30, sur deux sites : Belmont de la Loire et Le Cergne.  
Pour plus d'informations, nous contacter au : 04 77 63 76 10

### ACTIVITE EXTERIEURE

#### Mercredi 30 octobre matin

Merci de prévoir des chaussures et une tenue adaptée en fonction de la météo.

Le programme pourra être modifié à tout moment en fonction des envies des enfants, pour raison climatique ou autre.

### SEMAINE 2

	Lundi 28 octobre AZAY-LE-RIDEAU	Mardi 29 octobre USSE	Mercredi 30 octobre CHINON et SAUMUR	Jeudi 31 octobre NANTES	Vendredi 1 novembre
Matin	<b>Crée ton magnet avec l'emblème de François 1<sup>er</sup></b>  (Activité manuelle)	<b>Fabrique ton bijou d'autrefois</b>  (Activité manuelle)	<b>Ballade nature Land arts</b>  (Activité extérieure)	<b>Décore ton gâteau-château</b>  (Activité cuisine)	<b>FERIE</b> 
Après-midi	<b>Gardien de la tour</b>  (Petits jeux sportifs)	<b>La princesse du dragon</b>  (Activité sportive)	<b>Jeux d'autrefois</b>  (Grand jeu en bois)	<b>Bal masqué</b>  (Défis musicaux)	

### ACTIVITE SPECIFIQUE

## INITIATION AU KARATE

**Lundi 28 octobre**

à Charlieu au gymnase de la Bouverie

Intervention de l'association du Karaté Club de Charlieu avec le professeur Yves Jacques BOIVIN

**HORAIRES** : Belmont : Départ à 12h45 - Retour à 17h30  
La Gresle : Départ à 13h05 - Retour à 17h00

Activité de 5 h00 de 1,58€ à 7,45€

Ne pas oublier : Tenue sportive (jogging => Pas de short)

Pré-inscription par téléphone  
8 places pour le 5 à 7 ans, 8 places pour les 8 à 9 ans  
et 8 places pour les 10 à 11 ans



### BAL MASQUE

**Jeudi 31 octobre après-midi**

Viens déguisé sur le thème des châteaux (princesse, prince, dragon, chevalier...) si tu le souhaites !!

## Les tarifs de l'accueil de loisirs

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure	Repas	Exemple pour une journée de 11h avec repas de 7h30 à 18h30
Inférieur à 400 €	0,13 €	4,00 €	6,86 €
De 401 à 700 €	0,17 €		7,74 €
De 701 à 850 €	0,33 €		11,26 €
De 851 à 990 €	0,37 €		12,14 €
Au-delà de 990 €	0,40 €		12,80 €

**Votre enfant doit obligatoirement être présent au minimum sur 2h30 d'activités c'est-à-dire de 9h00 à 11h30 ou de 14h00 à 16h30.**

**Exemple :** Si vous inscrivez votre enfant de 8h00 à 16h30, que vous avez un QF de 753, il vous sera facturé 8,5 h de présence  $\times (0,33 \times 2) = 5,61\text{€} + 4\text{€}$  de repas soit un total de 9,61 €  
Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif.

### Concernant les activités spécifiques :

Il comprend le tarif horaire de l'accueil de loisirs selon le tableau ci-dessus + un montant fixé en fonction de l'activité et du quotient familial.

- Un tarif dégressif de moins 10 % est appliqué à partir du 2<sup>ème</sup> enfant sur le montant de ses activités.
- Pour les familles ne résidant pas sur Charlieu-Belmont Communauté, un supplément de 15% par enfant est demandé. Il ne s'applique pas si un des 2 parents travaille sur le territoire.
- Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée. ➤ Le montant de la facture est **payable à la réservation ou après la période dans un délai d'un mois.**
- Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.
- Le repas est dû pour toute absence non excusée au minimum la veille.
- Déductible des impôts pour les moins de 6 ans (si les deux parents travaillent au moins à mi-temps).
- Les goûters du matin et de l'après-midi sont fournis par l'accueil de Loisirs. Le matin, il est proposé aux enfants un petit déjeuner échelonné de 7h30 à 9h30.
- Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprises, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement. Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de régler par CESU : chèque emploi service universel.
- Pour les sorties ou toutes activités à places limitées, pré inscrire votre enfant par téléphone. Les sorties s'adressent en priorité aux enfants inscrits sur d'autres activités, au minimum 2 fois 2h30 de présence.
- En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé puis un deuxième, sans règlement la facture est transmise au trésor public.

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site internet de Charlieu Belmont Communauté ou sur simple demande.

## INSCRIPTIONS à partir du mardi 8 octobre 2019

Les inscriptions peuvent se faire soit :

- **En permanence d'inscription sur rendez-vous :**
  - Mercredi 9 octobre, de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, Service Enfance Jeunesse à Belmont,
  - Jeudi 10 octobre, de 16h00 à 18h00, Ecole les Cenelles (salle des réunions à l'étage, prendre l'escalier extérieur),
  - Vendredi 11 octobre, de 16h00 à 18h00, Mairie de Le Cergne (salle du conseil).
- **Par téléphone au 04.77.63.76.10 ; renseignements à préciser lors de votre appel :**

Le jour, l'heure d'arrivée et de départ, le site d'activités Belmont ou Cuinzier. Précisez si votre enfant prend le repas, la navette (La Gresle, Le Cergne, Sevelinges, Ecoche). Ainsi que l'inscription aux activités à places limitées (sorties et activités spécifiques).

Dans le cas où vous ne pouvez pas vous rendre à la permanence d'inscription, merci de nous **préciser les changements** sur le dossier de votre (vos) enfant(s).

**Si c'est une première, il faut obligatoirement venir en permanence d'inscription et préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ou votre quotient familial, coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.**

Service Enfance Jeunesse  
64 rue du Commerce  
42670 BELMONT DE LA LOIRE  
Tél : 04 77 63 76 10  
Site Internet :

<http://www.charlieubelmont.com>

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :  
Myriam MELETON au 04 77 63 76 10  
ou par mail : [accueilloisirs@charlieubelmont.com](mailto:accueilloisirs@charlieubelmont.com)



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHÉSION  
SOCIALE  
DE LA LOIRE



L'essentiel  
et plus encore

